

Zeitschrift:	Librarium : Zeitschrift der Schweizerischen Bibliophilen-Gesellschaft = revue de la Société Suisse des Bibliophiles
Herausgeber:	Schweizerische Bibliophilen-Gesellschaft
Band:	13 (1970)
Heft:	2
Artikel:	La réserve précieuse de la Bibliothèque royale de Belgique
Autor:	Colin, Georges
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-388127

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 08.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LA RÉSERVE PRÉCIEUSE DE LA BIBLIOTHÈQUE ROYALE DE BELGIQUE

Sans doute est-ce en 1945 seulement que la Réserve précieuse a été fondée en tant que section autonome dotée d'une salle de lecture et munie d'usuels spécialisés. Mais cette création tardive ne signifie pas que les livres imprimés précieux n'aient éveillé aucun intérêt à la Bibliothèque royale pendant plus d'un siècle. Au contraire, les publications de bibliographes tels que le baron de Reiffenberg, Charles Ruelens et Auguste Vincent, sont les témoins constants de l'attention accordée à l'histoire du livre par une institution qui trouve d'ailleurs son origine en partie dans un dépôt confié à des bibliophiles aussi célèbres que La Serna et Van Hulthem, en partie aussi dans la collection personnelle de ce dernier. En outre la conservation des livres les plus anciens a, dès l'origine, fait l'objet de soins particuliers. En effet, le «Rapport général sur la situation de la Bibliothèque royale» établit qu'en 1855 ordre a été donné de dresser l'inventaire des incunables.

En 1923, Auguste Vincent, conservateur de la section des Acquisitions et «chef du Service des incunables et des livres précieux», et Camille Van Langendonck, son adjoint, réorganisèrent la collection des incunables. Du rapport signé par Auguste Vincent le 3 décembre 1923, il ressort que la plupart des incunables de la Bibliothèque, et même un certain nombre de post-incunables, étaient conservés dans une pièce, où ils étaient classés par ordre alphabétique des pays et des localités, et par ordre chronologique des imprimeurs et des impressions. Ce classement, «œuvre laborieusement édifiée depuis la création de la Bibliothèque royale», existait «depuis longtemps», dit le rapport. Les volumes ne portaient pas de cote de rangement, ce qui rendait malaisés leur recherche et leur remplacement. Depuis

1922 il avait fallu renoncer à intercaler les nouveaux accroissements: on les rangeait à part, dans l'ordre des numéros d'inventaire. Au cours de l'année 1923, Vincent et Van Langendonck revirent toutes les identifications. Ils écartèrent 297 ouvrages publiés par des imprimeurs n'ayant pas exercé au XV^e siècle, et les versèrent «dans la Réserve des livres précieux». En revanche, ils augmentèrent la collection de 86 incunables découverts dans les magasins généraux. Ils répartirent enfin l'ensemble des volumes en trois formats et donnèrent à chacun des trois une numérotation indépendante et continue.

En résumé, avant la Seconde Guerre mondiale, tous les incunables étaient placés dans des armoires vitrées, de même que quelques centaines d'imprimés jugés dignes d'une conservation particulière. Le tout, gardé dans une pièce à part, formait ce que l'on appelait déjà la réserve précieuse, confiée à la section des Imprimés. Un des membres du personnel de cette section, Franz Schauwers, allait modifier la conception que l'on se faisait de la réserve, en l'élevant au niveau d'une section. Au rôle passif de conservation allaient s'ajouter les tâches d'enrichissement, de mise en valeur et d'étude du fonds précieux. Cette transformation a été évoquée par l'actuel conservateur en chef dans l'avant-propos du catalogue de l'exposition «La Réserve précieuse»: «Lorsque la Deuxième Guerre mondiale éclata, Franz Schauwers fut rappelé à l'armée: ce fut sa première et unique séparation d'avec la Bibliothèque. Rendu à la vie civile, il entreprit, dans le calme du vieux bâtiment, la grande tâche de sa vie. Au fil des jours, des semaines et des mois, il parcourut systématiquement les kilomètres de rayons pour en extraire les ouvrages les plus précieux et les protéger contre les risques de guerre. D'innombrables



Melchior Pfinzing, *Teuerdank*. Nürnberg 1517. Réserve précieuse, II 11.456 C.
Acquis en 1860 à la vente Joseph Paelinck.

caisses de trésors furent ainsi entreposées dans les caves de la Banque nationale; sans subir le moindre dommage, elles y attendirent leur retour à la Bibliothèque. Ce retour eut lieu en 1944, et l'on prit alors une sage mesure: la collection de livres précieux allait former un fonds séparé; la même année, Franz Schauwers en devint le premier conservateur. » La salle de lecture fut ouverte en février 1945.

Franz Schauwers s'est efforcé de placer à la Réserve tous les ouvrages précieux, des origines de l'imprimerie à nos jours, qu'ils fussent beaux, rares ou significatifs du point de vue de l'histoire du livre. Parce que ces qualificatifs sont imprécis – pourrait-il en être autrement en cette matière? –, il a énoncé quelques principes qui évitent les effets néfastes d'une excessive subjectivité. Doivent de toute façon être placés à la Réserve précieuse: tous les livres imprimés jusqu'en 1540; tous les livres imprimés en Belgique aux XV^e et XVI^e siècles; tous les livres imprimés en Grande-Bretagne jusqu'en 1640 (ce dernier critère, d'origine anglo-saxonne, se justifie par la rareté relative des ateliers typographiques de ce pays); les imprimés musicaux jusqu'à 1700. Pour les ouvrages parus après ces dates, un choix doit être fait: choix difficile, qui tient compte non seulement de l'histoire de l'imprimerie, de l'illustration, de la reliure, mais aussi de la rareté des éditions, de l'importance des provenances, des tendances de la bibliophilie, tendances parfois précises, parfois plus vagues, et malheureusement changeantes.

L'aspect qu'a pris la collection en passant de moins de quatre mille ouvrages à trente-cinq mille dépend évidemment de l'histoire des fonds dans lesquels Franz Schauwers a puisé. Ici encore on retrouve certaines formes de bibliophilie qui ont marqué la Bibliothèque royale. C'est ainsi que les 31 685 numéros dont se composait le catalogue des imprimés en 1839, lors de l'ouverture au public, avaient formé la bibliothèque particulière de Charles Van Hulthem et révélaient donc les goûts personnels d'un bibliophile.

Il est vrai que, comme l'ont montré Jan Balis et Paul Becquart dans l'introduction au catalogue de l'exposition «Charles Van Hulthem», l'érudit gantois s'est intéressé surtout à des domaines qui convenaient particulièrement à la Bibliothèque royale: l'histoire de l'imprimerie, l'histoire de Belgique, la littérature flamande, l'histoire des sciences. Si l'intérêt de Van Hulthem pour l'histoire de l'imprimerie l'incita à réunir plus de deux cents incunables, il faut toutefois admettre que, mis à part deux livres tabelaires (pl. I) et un *Colard Mansion* (le Boëce de 1477), aucune pièce exceptionnelle ne rehausse sa collection: on n'y trouve en effet, pour s'en tenir aux exemples classiques, ni la *Bible à quarante-deux lignes*, ni le *Psautier* de 1457, ni même le *Songe de Poliphile* ou les éditions princeps des grands classiques. Quant aux œuvres littéraires d'intérêt international, elles sont présentes, mais presque toujours dans des éditions du XVIII^e siècle, rarement en éditions originales. Cela est vrai même pour la littérature française, malgré les liens de Van Hulthem avec la France et bien qu'il écrivît ordinairement en français.

S'il convenait de reconnaître les limites de sa collection, en revanche l'intention de la dénigrer ne serait pas de mise. En effet cinq mille imprimés, sans compter les incunables, en ont été retenus pour la Réserve. D'ailleurs les mêmes lacunes se constatent dans les autres collections bibliophiles belges du XIX^e siècle, dont la Bibliothèque royale put acheter parfois des parts importantes. Il en résulte qu'en caractérisant le fonds Van Hulthem, on caractérise du même coup, dans une large mesure, la Réserve précieuse dans son ensemble: œuvres importantes et parfois capitales pour l'histoire de Belgique, la littérature flamande, l'histoire des sciences; vaste collection de documents intéressants pour l'histoire du livre, supérieure à celles de nombreuses bibliothèques étrangères, mais que l'on ne peut toutefois comparer aux richesses de certaines grandes nations. La Bibliothèque possède deux mille

cinq cents incunables, mais on n'y trouve aucun monument de l'art typographique mayençais. Et même bien des incunables belges, parmi les plus précieux, nous manquent encore: nous n'avons rien de Caxton ni de Brito; de la vingtaine d'ouvrages sortis

la Convention (pl. 3). Des quelque quarante-sept mille volumes qui composent ce fonds, cinq mille cinq cents, dont quinze cents incunables, se trouvent à la Réserve précieuse.

Dès l'ouverture au public, la Bibliothèque royale entreprit une politique d'acquisitions

LA INSTITV-
TIONE DI VNA FAN.
CIVLLA NATA NO-
BILMENTE.

L'INSTITVTION
DVNE FILLE DE NOBLE
*maison, Traduite de langue
Tuscane en François.*



EN ANVERS.
Chez Iehan Bellere, à l'enseigne du Faucon.
Avec Priuilege.

Premier livre imprimé par Plantin. Réserve précieuse, VI 32.225 A. Acquis en 1947.

des presses de Colard Mansion, nous en possédons trois seulement (pl. 2).

Le deuxième fonds de la Bibliothèque royale lui a été cédé par la Ville de Bruxelles en 1842. Selon des recherches récentes, il proviendrait bien moins de l'ancienne bibliothèque de nos princes, que des communautés religieuses supprimées par Joseph II, puis par

courantes. Le livre précieux ne fut pas oublié, surtout comme témoin de l'histoire politique, artistique ou littéraire de notre pays. Mais l'évolution de l'édition contemporaine allait amener la Bibliothèque à acquérir un nombre croissant de travaux scientifiques nouveaux, au point que les statistiques pourraient, à première vue, faire croire à un

désintérêt très grand des bibliothécaires du XX^e siècle à l'égard du livre ancien. En effet, compte non tenu de bibliothèques acquises dans leur ensemble, de cent mille ouvrages achetés de 1851 à septembre 1909 (les acquisitions antérieures à 1851 sont difficiles à chiffrer), on a cru nécessaire d'en placer plus de quatre mille à la Réserve précieuse. Sur cent mille ouvrages achetés de septembre 1909 à avril 1934, quelque quatorze cents seulement ont été jugés dignes de cette mesure. Mais ici, plus qu'ailleurs encore, les chiffres doivent éveiller la méfiance. On pourrait en effet les présenter autrement, et dire que quatre mille deux cents ouvrages précieux ont été achetés en l'espace de soixante ans et quatorze cents pendant le quart de siècle qui suivit. Dans ces conditions, le rythme d'accroissement de 1909 à 1934 équivalrait, proportionnellement, à quelque trois mille huit cents ouvrages en soixante ans; la différence entre la première période et la deuxième serait donc assez réduite. Mais il est vrai aussi que la qualité des œuvres acquises au XIX^e siècle est plus digne de considération.

Il semble d'autre part que les ventes de collections bibliophiliques belges, et même, dans une certaine mesure, étrangères, n'aient jamais été ignorées à la Bibliothèque. Bien des livres précieux ont, en effet, été achetés aux ventes du roi Louis-Philippe (1852) (pl. 4), de Philippe Lesbroussart (1855), de Guglielmo Libri (1857), de François Borluut de Noortdonck (1858), de Jean-Baptiste de Jonghe (1860; le choix y fut abondant), du peintre Joseph Paelinck (1860; la Bibliothèque y acquit notamment le «Teuerdank»), de Pierre-Léopold Van Alstein (1863), de Constant-Philippe Serrure (1872; la Bibliothèque s'y tailla une grande part), de D.-E.-F. Ruggieri (1873; les «Entrées» devaient évidemment intéresser la Bibliothèque royale), de J. Capron (1875; un subside spécial avait été mis à la disposition de l'Université de Gand et de la Bibliothèque royale), de René della Faille (1878; la Bibliothèque s'y enrichit considérablement),

du sénateur Fr. Vergauwen (1884), de Jean-François Spas (1889; un grand nombre de livres furent adjugés à la Bibliothèque), de Renier Chalon (1890), du libraire anversois Pierre Kockx (1891; le choix fut large), d'E. Gonse (la Bibliothèque reçut un crédit spécial pour participer à cette vente, qui eut lieu à Paris en 1894), du docteur Edouard Van den Corput (1911), de Paul Cogels (1912; la part de la Bibliothèque y fut considérable), du célèbre helléniste et bibliophile Alphonse Willems (1914). Et de bien d'autres encore, dont les noms sont moins connus. Entre les deux guerres, la participation aux ventes publiques est moins fréquente. Pendant cette période, les achats de livres précieux sont d'ailleurs moins nombreux. Mais la création de la Réserve devait nécessairement entraîner un accroissement des acquisitions d'ouvrages rares. Trouvant un accueil bienveillant auprès de ses collègues du service des Acquisitions, Franz Schauwers s'efforça, malgré des restrictions budgétaires sévères, de combler certaines

LÉGENDES POUR LES HUIT PAGES SUIVANTES

- 1 *Biblia pauperum. Livre xylographique, vers 1440. Réserve précieuse, B 1590. De la bibliothèque Charles Van Hulthem, acquise en 1837.*
- 2 *Ovide, Métamorphose moralisé. Bruges, Colard Mansion, 1484. Réserve précieuse, C 367. Du fonds cédé par la Ville de Bruxelles en 1842.*
- 3 *Bible en françois (version de Lefèvre d'Etaples). Anvers, Martin Lempereur, 1530. Exemplaire sur parchemin. Réserve précieuse, VB 145^b C. Du fonds cédé par la Ville de Bruxelles en 1842.*
- 4 *Pierre-Joseph Redouté, Choix des plus belles fleurs. Paris 1827. Réserve précieuse, II 719 E. Acquis en 1852 à la vente de la bibliothèque du roi Louis-Philippe.*
- 5 *Lactantius Firmianus, Opera. Romae, Conradus Sweynheim & Arnoldus Pannarts, 1468. Réserve précieuse, B 1632. Acquis en 1950.*
- 6 *Fugaku Hyakkei (Les cent vues du Fuji). Illustré par Hokusai. Edo, Nishimuraya Yohachi, 1834. De la bibliothèque Hans de Winiwarter, acquise en 1966.*
- 7 *Aquarelle de Steinlen ajoutée à un exemplaire sur japon de «L'Affaire Crainquebille» d'Anatole France, Paris 1901. Réserve précieuse, VI 53.751 B. Du legs Jules Jadot, 1953.*
- 8 *Reliure pour Jean Grolier. Réserve précieuse, ES XI 5 C. Du don de Madame Fernand-J. Nyssen, 1964.*

legit i danielē. p̄m̄. ca. q̄
cū danielē apl̄ha nullā fūct̄ i
lactū leont̄ ut leones cū occid̄
det̄ manē fō r̄ḡ vēit ad la-
cū leont̄ et ad danielē ut vi-
d̄t̄ si adhuc vñet̄ q̄ cū uidet̄
cū vñse gāns̄ ē valde. x̄z̄
et̄ ille manā maḡz̄ liḡt̄ q̄
maria vñem̄ ad nōm̄ p̄ ea
dñm̄ sūm̄ uidit̄ z̄ q̄ a mortu-
io i sl̄ur̄x̄it̄ gāns̄ ē valde



Lat. I. cœhcœ fœ*re*. vi^o. vi^o q
bœ*la* cu*lum* dilat*u* vider*is*
dix*it* numer*o* q*diligit* su*a* me
q*z* ut*z* tere*b* eu*z* no*d* dimitt*u*
eu*z* sp*o* h*mari*a mag*is* en*ia* lig*t*
q*lum* hoc*lum* i*z* c*ristu* d*icit* v*er*um
ter*k* w*h*int qu*f* tal*t* r*u*nd*it*
n*oli* me f*age* n*o* d*u* e*is* a*sc*et**
ad p*as* m*eu*

Nō dēlīq̄s n̄ r̄tētū s̄ dīc̄

Eduard

• i. regū. o
Ecclesiasticū coīmēū in dñō



vñ REX locūdāt hñc vt
vñm sp̄culat²

v. Siblo qñito feris
iñ pñia ciñido

¶ **Vñ** **lñ.** **Gaudio** **gauði** **in** **dau**
et **reulta** **in** **den**

W. Lee, Ridgewood, in Lakewood
• • •
U.S. Postage 20¢

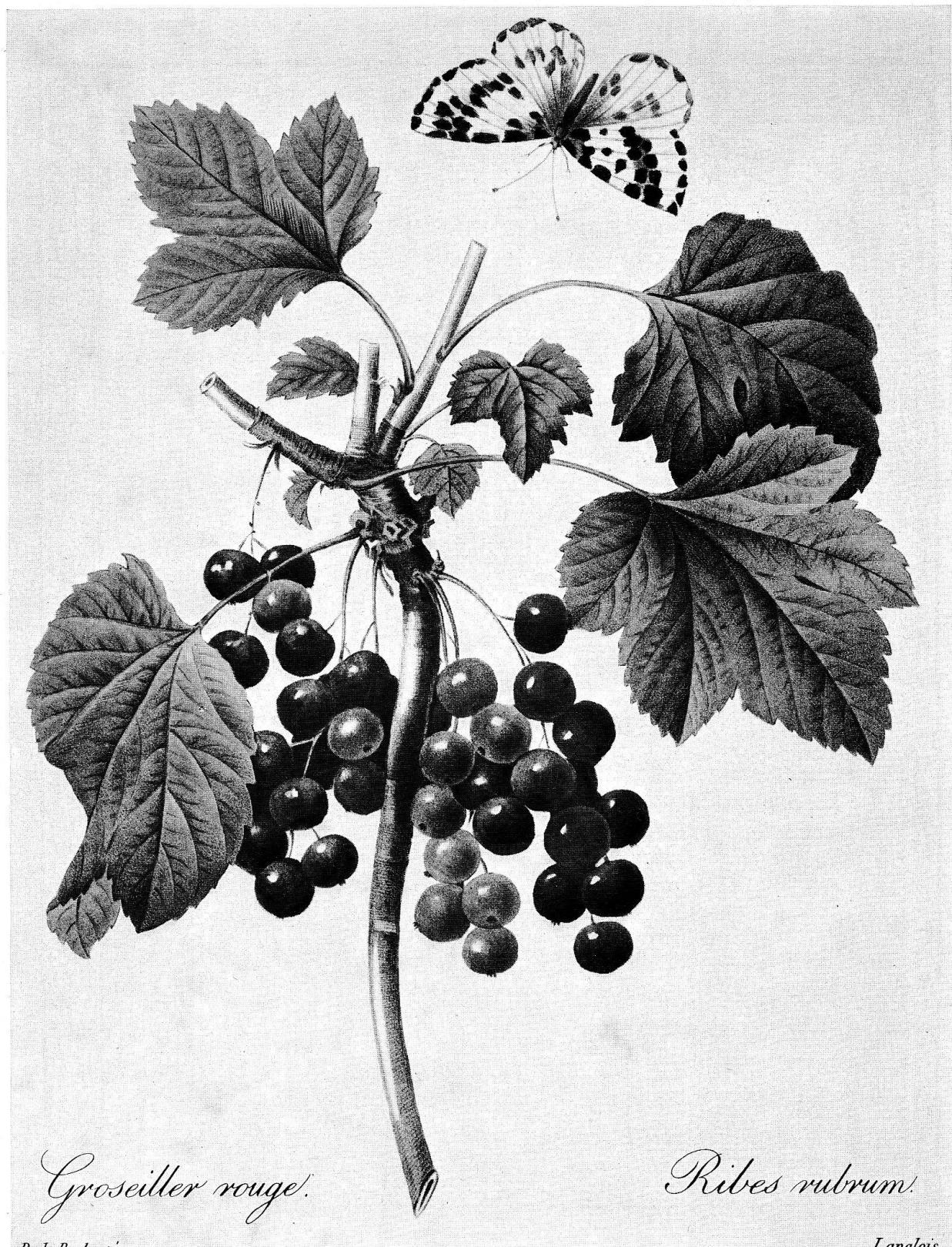


Et commence le viiiij.li.
ure. dont la pmiere fable est
de lamour de Glancus et de
filla

Iamqz gigantes.
Qd auoit Glancus
passé ethna la hau-
te montaigne embrasée du
feu denfer mise sur la joc au

gayant ou buef ne pouoit a-
ver enchainé de la traveuse
mer demboye ou maintes
nefz ont este perillies entre
ausone et cecile :tant sesuer-
tua ql passa cirene et narres
ta si non ou montherles ou
palaiy circe la deesse ql salu-
a .Et celle lui rendi son sa-
lut puis lui dist Glancus.





Groseiller rouge.

P. J. Redouté.

Ribes rubrum.

Langlois.

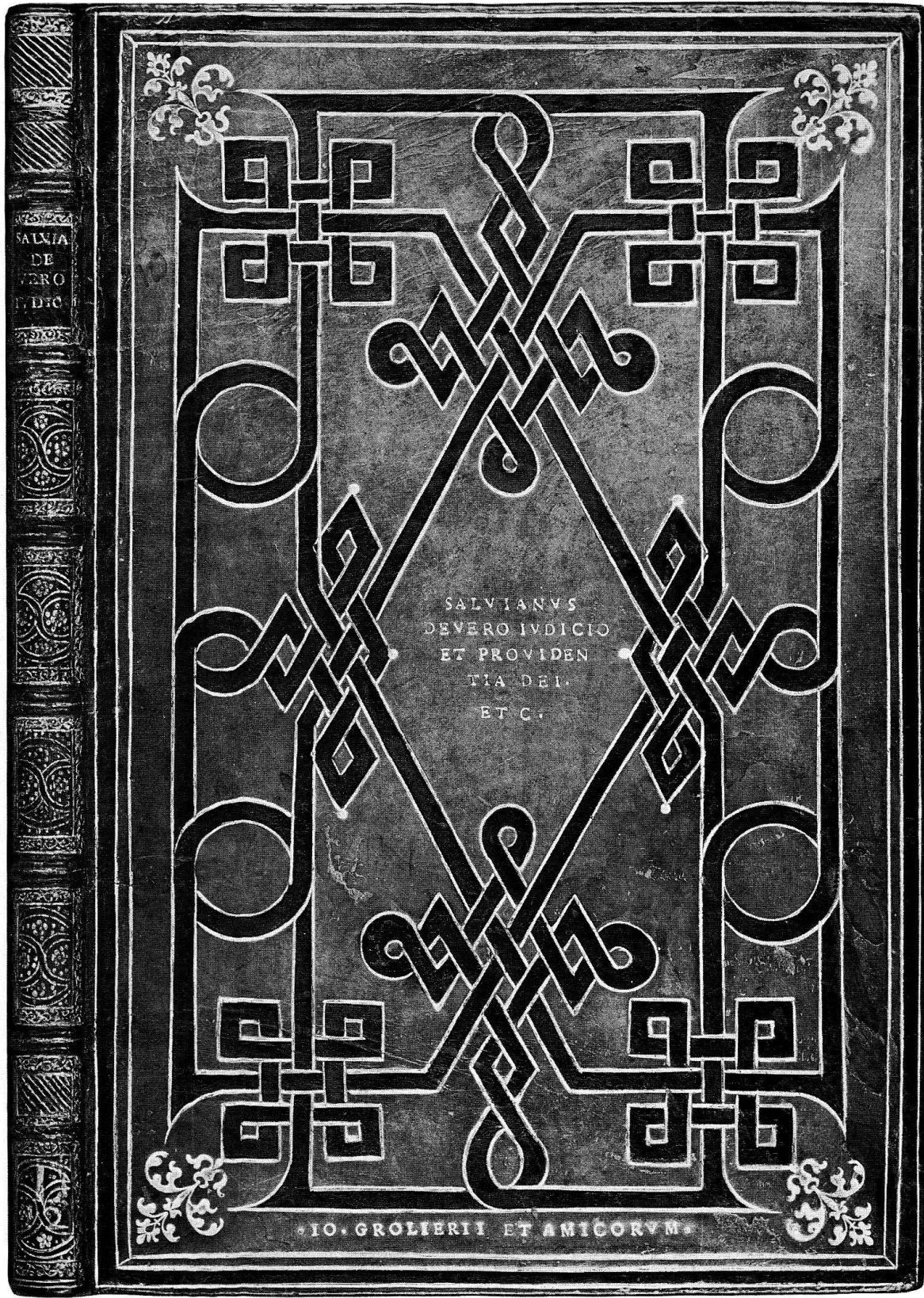
Ogitanti mibi & cū animo meo sepe reputanti pōrem illū generis hūani statū: et mirū pariter et indignū uideri solet qđ unius seculi stultitia religiones uacuas suscipientis: deosq; multos esse credentis: in tantā subito ignorationē sui uentū ē: ut ablata ex oculis ueritate: neq; religio uerti dei: neq; hūanitatis ratio teneretur: hōibus non in celo summum bonū querentibus: sed i terra: quā ob causam profecto seculorū ueterum mutata felicitas. Ceperunt enī relicto parente & cōstitutore oīum deo insensibilia digitorum suorū figmēta uenerari: que prauitas quid fecerit: quid maloꝝ attulerit: res ip̄a declarat: Auersa nāq; a summo bono quod ideo beatū & sempiternum ē: quia uideri tangi cōprehendi nō potest: et a uirtutibus ei bono congruentibus: que sunt eque immortales: ad hos corruptos & fragiles deos lāpli: et studētes his rebus qbus solum corpus ornat: alitur: mortem sibi perpetuam cum diis & cum bonis corporibus quesierunt: quia morti corpus omne subiectum est. Insecuta est igit̄ huiusmodi religionis iustitia & ipietas sicuti fuerat necesse. Desierunt enī uultus suos in celum collere: sed deorsum mentes hoīum depresso terrenis ut religiōibus: sic etiā bonis inhērebant: secutū est discidium generis humani et fraus & nefas omne: quia spretis sempiternis atq; icorruptis bonis: que sola debent ab hoīe concupisci: temporalia & brevia maluerunt: maiorq; ad malum hōibus fides fuit: qui prauū recto qā presentius fuerat p̄tulerūt. Sic hūanam uitam prioribus seculis in clarissima luce uersatam caligo & tenebre cōprehenderūt. Et qđ huic prauitati cōgruens erat postq; sublata sapientia est: tū demū sibi hoīes sapiētum sibi nomē uendicare ceperūt. tum aut̄ nemo sapiens uocabat: cū oēs erant. uterq; nomen illud publicum aliquando quis ad paucos redactum: tū uim suam retineret. Possent enī fortasse pauci illi uel ingenio uel auctoritate: uel assiduis hortamētis liberare populum uitius & erroribus. Sed adeo in totū sapiētia occiderat: ut ex ip̄a nominis arrogantia nullū eoꝝ qui uocarentur apparuit fuisse sapiētem. Et tamē prius q̄ hec phīa que dicit̄ esset inuēta septem fuisse tradūtur primi oīm: qui quia de rebus naturalibus querere ac disputare sunt ausi sapiētes haberi appellariq; meruerunt. O miserum calamitosumq; seculum quo per orbem totum septem soli fuerunt qui hoīum uocabulo aierentur. Nemo enim

袖ヶ浦

「白い秋」月刊刀と扇







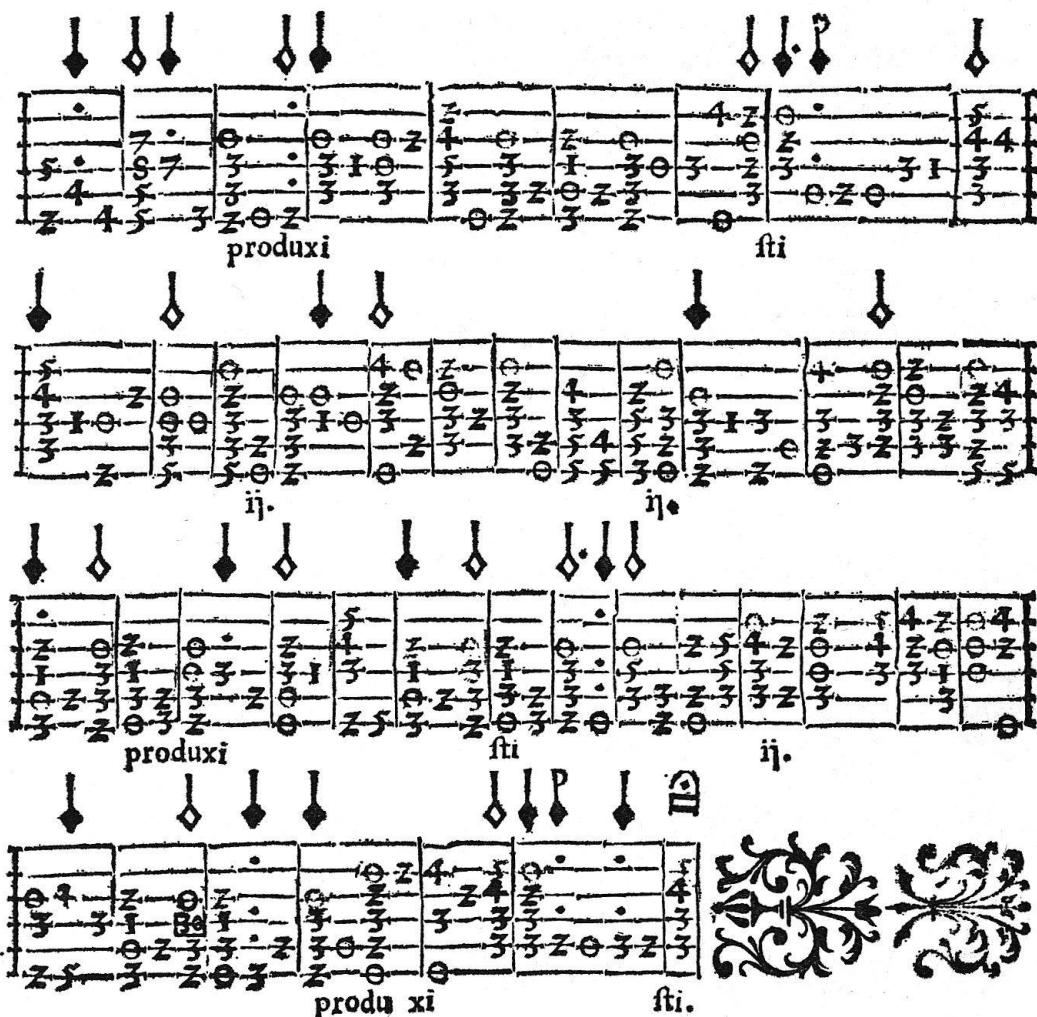
lacunes de nos collections. C'est ainsi qu'il put acheter en 1947 le premier livre imprimé par Plantin, en 1950 un *Lactance de l'atelier romain de Sweynheim et Pannartz* (pl. 5), en 1954 un très bel exemplaire du *Songe de Poliphile*, et au cours des ans une série d'ouvrages illustrés français du XX^e siècle, dont la Bibliothèque était tout à fait dépourvue et qu'il voulait pouvoir montrer aux élèves des académies de dessin et des classes d'illustration.

Depuis 1958 la Réserve dispose d'un budget propre. L'utilisation des crédits est régie, non par les préférences des conservateurs, mais par quelques principes. Section d'une bibliothèque nationale, la Réserve s'efforce principalement d'acquérir les livres originaires de nos régions, surtout ceux des XV^e et XVI^e siècles. Elle ne cherche pas pour autant à posséder tout: si une autre bibliothèque belge conserve tel incunable, il n'est pas toujours nécessaire que la Bibliothèque royale en achète un exemplaire. Il y a donc un choix à faire: on tient compte de la rareté des éditions, certes, mais aussi de l'intérêt des textes, et d'éléments matériels, tels que la typographie, l'illustration, la reliure, la provenance. L'achat d'ouvrages précieux étrangers demande plus de réflexion encore. La politique d'acquisition de ces dernières années a consisté principalement à augmenter les collections déjà importantes d'incunables (on a choisi surtout les produits d'ateliers qui n'étaient pas encore représentés à la Bibliothèque royale), de livres scientifiques anciens, d'œuvres musicales des XVI^e et XVII^e siècles. Seul l'achat en bloc de la collection Hans de Winiwarter (1966), comportant un millier de livres japonais des XVII^e et XVIII^e siècles (pl. 6), s'explique par l'occasion plutôt que par l'application d'un principe général.

Depuis un siècle, la Bibliothèque a acquis plusieurs fois des bibliothèques entières, soit par achats, soit par libéralités. Du legs de la comtesse de Lalaing (1867), composé principalement d'œuvres des littératures française, anglaise, allemande et italienne, im-

primées et reliées dans la première moitié du XIX^e siècle, quelques dizaines de reliures romantiques ont été placées à la Réserve. D'autres reliures romantiques, en nombre à peu près égal, ont été choisies dans un ensemble de livres légués par le comte de Flandre en 1870, provenant de la bibliothèque de Léopold I^{er}, roi des Belges. L'achat en bloc de la collection du musicologue François-Joseph Fétis fit de la Bibliothèque royale l'un des dépôts les plus importants au monde pour l'histoire de la musique; dix-huit cents volumes de ce fonds illustre peuvent être consultés à la Réserve. Du legs J.-E. Capron (1897), elle conserve plus de quatre cents livres rares, sortis notamment des presses yroises. Enfin, l'une des libéralités les plus importantes dont la Bibliothèque bénéficia avant la création de la Réserve, fut le legs de Jules Vandenpeereboom (1922). Cet ancien ministre de la Justice laissa en effet deux mille ouvrages juridiques anciens, dont plus de cent incunables, et des milliers d'ordonnances des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles.

L'existence d'une Réserve, personnalisée aux yeux des bibliophiles par des bibliothécaires spécialisés, a provoqué des libéralités de la plus haute importance. La première fut le legs de vingt ouvrages consenti par Jules Jadot. Ce bibliophile, décédé en 1953, avait collectionné surtout les livres illustrés français de la fin du XIX^e siècle et du début du XX^e. Il possédait aussi des éditions précieuses de Montaigne et de Baudelaire. Le testament était original: il confiait à la Bibliothèque royale le soin de choisir elle-même vingt livres de la collection. Trois de ceux que Franz Schauwers a retenus méritent une mention spéciale: un excellent exemplaire en reliure ancienne des «Essais» de Montaigne (1588); l'originale des «Fleurs du mal», truffée de lettres importantes de Baudelaire, reliée par Chambolle-Duru; un des vingt exemplaires sur japon ancien de l'édition originale de l'«Afaire Crainquebille», avec les soixante-trois bois de Steinlen, accompagné d'une suite



En la primera parte de este Credo no se tñen mas que las quattro bozes, por eſ-
cusoſ dificultad: poneſe la quinta boz en canto de organo, porque cantandose ſe
pueda gozar en alguna manera de la fugay del canto llano. Entonase la boz
segunda en el segundo traste. En la ſegunda parte de este Credo ſe ta-
nen todas cinco bozes porque no ay tanta diſcultad: y anſi miſ-
mo por no faltar en el artificio y conſonancia de algun
duo que en ella ay. La boz del contrabaxo de
la primera y ſegunda parte es la de
la cifra colorada.

K

Miguel de Fuenllana. Libro de musica para vihuela intitulado Orphenica lyra.
Sevilla, Martin de Montesdoca, 1554. Acquis en 1964.

Superius.



Jacobus de Kerle.

Music score for the Superius part, featuring three staves of music with diamond-shaped note heads. The lyrics are written below each staff. The first staff starts with 'Yrie' and ends with 'ley.'. The second staff starts with 'son Ky' and ends with 'son.'. The third staff starts with 'Ky' and ends with 'leyson.' A decorative initial letter 'C' is shown above the first staff.

Yrie e ley.
son Ky ri e eley son.
Ky ri e e leyson.

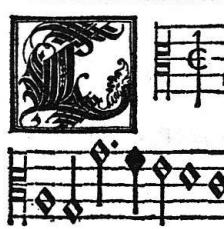
Christe eley son. Christe eley.
son ij Christeleysion Ebri ste
e ley son.

TENOR



Music score for the Tenor part, featuring two staves of music with square note heads. The lyrics are written below each staff. The first staff starts with 'Yrie' and ends with 'eleysion.'. The second staff starts with 'Christe' and ends with 'leyson.' A decorative initial letter 'C' is shown above the first staff.

Yrie eleysion.



Music score for the Tenor part, featuring three staves of music with diamond-shaped note heads. The lyrics are written below each staff. The first staff starts with 'Christe' and ends with 'eleysion.' The second staff starts with 'Ebri' and ends with 'leyson.' The third staff starts with 'ley' and ends with 'leyson.' A decorative initial letter 'C' is shown above the first staff.

Christe eleysion
Ebri ste e ley son Ebri ste
eleysion e leyson.

*Jacob van Kerle, Sex misse. Venetiis, A. Gardanus, 1562. Réserve précieuse, F 1642 C.
De la bibliothèque François-Joseph Fétis, acquise en 1872.*

Se caressant, se parlant sans rien dire,
 Et sans sujet toujours prêtes à rire,
 # ~~Elles s'aimoient si naturellement.~~
~~Nos deux Beautés en public s'embrassèrent;~~
~~Mais toutes deux avoient le même Amant,~~
~~Lise & Clé pour lui se décoiffèrent;~~

Enfin Zaïre y parut à son tour,
 Avec ces yeux où languit la mollesse,
 Où le plaisir brille avec la tendresse,
 Ah que d'ennui, dit-elle, en ce séjour!
 Que fait ici cette triste Déesse?
 Tout y languit, je n'y vois point l'Amour.
 Elle sortit, vingt Rivaux la suivirent,
 Sur le chemin vingt Beautez en gémirent:
 Dieu fait alors où ma Zaïre alla,
 De l'Amitié le prix fut laissé là:
 Et la Déesse en tout lieu célébrée,
 Jamais connue & toujours désirée,
 Gela de froid sur ses Sacrez Autels;
 J'en suis fâché pour les pauvres Mortels.

~~mais toutes deux avoient le même amant~~
~~à son nom seul o merveille joudame EN.~~
~~Lise et Clé prirent leur doucement~~
~~le grand chemin du temple de la faine~~
~~la foy Zaïre 84.~~

Voltaire. Œuvres. Amsterdam, Etienne Ledet, 1738-1739. Corrections de la main de Voltaire.
 De la donation du comte de Launoit, 1954.

— Mon p'tit gars, on n'est pas parfait : je tirerais en l'air, et probable que c'est ce que font les copains. J'aime mieux que ça n'arrive pas. Mais ce n'est pas la chose principale.

— Comprends, mon vieux : c'est comme si je voyais un type en train de te viser, là, et qu'on discute du danger des balles de revolver... Chang-Kai-Shek ne peut pas nous massacer. Et ce sera pareil ensuite avec les généraux d'ici, nos « alliés » ! Et ils seront logiques. Nous nous ferons tous massacer, sans même maintenir la dignité du Parti, que nous menons tous les jours au bordel avec un tas de généraux, comme si c'était sa place...

— Si chacun agit à son goût, tout est foutu,

Si l'Internationale réussit, on criera : Bravo, et on n'aura tout de même pas tort. Mais si nous lui tirons dans les jambes, elle ratera sûrement, et l'essentiel est qu'elle réussisse...

Pourquoi discuter ? Ce n'était pas Possoz que Kyo voulait convaincre, mais ceux de Shanghai ; et sans doute étaient-ils déjà convaincus ~~par ce qu'ils voyaient~~, comme lui avait été confirmé dans sa décision par Han-Kéou même, par la scène à laquelle il venait d'assister. Il n'avait plus qu'un désir : partir.

Un sous-officier chinois entra, tous les traits en longueur et le corps légèrement courbé en avant, comme les personnages d'ivoire qui épousent la courbe des défenses.

— On a pris un homme embarqué clandestinement.

Kyo ne respirait plus.

— Il prétend avoir reçu de vous l'autorisation de quitter Han-Kéou. C'est un marchand.

Kyo retrouva sa respiration.

— Donné aucune autorisation, dit Possoz. Me regardez pas. Envoyez à la Police.

Les riches arrêtés se réclamaient de quelque fonctionnaire : ils parvenaient parfois à le voir seul, et lui proposaient de l'argent. C'était plus sage que de se laisser fusiller sans rien tenter.

— Attendez !

*Et qu'on ait fait tirer des communistes sur les paysans, je sais bien qu'en le dit ; mais c'est à ta sœur, ce qui s'appelle sûr ? Tu ne l'as pas vu toi-même, malgré tout... Je sais bien que tu me le fais pas avouer, mais quand même... ça arrache la peau, de le croire...
— Tu pourrais le dire comme nous affirmait. C'est pas la*

Oratio ad suū p̄priū angelū.
Eus p̄pitius esto mihi
petratori. Etsis nū hincu-
stos omībus diebus vite mee.
Deus Abrahā. Deus Isaac.
Deus Jacob miserere mei. Et
mitte in adiutoriū meū pro-
prium angelū glorioſissimū:
qui defendat me hodie: et pte-
gat ab omībus inimicis meis
Scte Mihael archangēle. De-
fende me in p̄lio: ut non pereā
in tremendo iudicio. Archan-
gele christi. Per gratiam quā

Livre de prières «extraordinarij» de l'empereur Maximilien Ier. Augsbourg, Hans Schönsperger, 1513. Don du Gouvernement à l'occasion de l'inauguration de la Bibliothèque royale Albert Ier par S. M. le Roi, le 17 février 1969.

sur chine et d'une admirable aquarelle originale (pl. 7); sa reliure, un chef-d'œuvre de composition dû à Léon Gruel, est caractéristique du style de cette époque, à laquelle les historiens de l'art accordent aujourd'hui une grande attention.

En 1954, le comte de Launoit saisit l'occasion de la pose de la première pierre de la Bibliothèque Albert I^{er} pour faire une donation, non seulement de grande valeur bibliophilique, mais aussi de grand intérêt intellectuel: 332 numéros, comprenant des livres imprimés, des manuscrits, des estampes et des dessins, forment un ensemble de première importance pour l'étude de la vie et de l'œuvre de Voltaire. La donation est soumise à la condition que le fonds soit conservé dans un cabinet spécial dépendant de la Réserve précieuse.

Le décès de Madame Louis Solvay, survenu le 30 juillet 1962, a rendu effective la donation qu'elle avait faite, sous réserve d'usufruit, de sa bibliothèque entière. Cette libéralité n'est pas seulement la plus importante dont la Bibliothèque royale ait bénéficié depuis sa création. Elle modifie l'aspect même des collections précieuses. En effet, les préférences des bibliophiles belges du XIX^e siècle pour la documentation nationale étaient, comme on l'a vu, conformes aux tendances de la Bibliothèque royale. Une certaine forme de bibliophilie n'était presque pas du tout représentée à la Réserve: la reliure précieuse (malgré une quantité considérable d'exemples intéressants d'un art où notre pays excella au Moyen Age), le livre illustré contemporain (bien que Franz Schauwers ait pu, vers 1950, en acheter plusieurs), la littérature française. Or la bibliothèque que Madame Louis Solvay a donnée, sous les conditions qu'elle fut conservée dans un cabinet dépendant de la Réserve précieuse et qu'aucun livre n'en fût jamais prêté au dehors, comporte trois parties qui comblent dans une large mesure les lacunes de nos collections. La première partie se compose de 462 ouvrages (y compris une dizaine de manuscrits à miniatures et

quelques recueils d'estampes), qui vont du Moyen Age au milieu du XIX^e siècle. Riche surtout en reliures françaises, elle comprend aussi un grand nombre de livres illustrés et quelques éditions originales des classiques français. La deuxième partie est formée de 416 livres français du XX^e siècle, presque tous illustrés, et, pour la plupart, conservés dans de somptueuses reliures parisiennes. La Bibliothèque royale est devenue ainsi l'un des rares dépôts publics au monde où l'on peut étudier l'illustration du livre par les peintres de l'Ecole de Paris, et peut-être le plus riche en reliures françaises contemporaines. La troisième partie de la donation comprend 242 éditions, presque toutes originales, d'écrivains français de la fin du XIX^e siècle et du XX^e (la dernière est de 1959), 137 manuscrits et un grand nombre de lettres autographes de ces écrivains. Comment la Bibliothèque royale aurait-elle pu acheter ces œuvres précieuses, si utiles pourtant aux facultés des Lettres dans un pays où l'une des langues est le français?

Deux ans après Madame Louis Solvay, mourait un autre ami de la Réserve précieuse. Fernand Nyssen, séduit par la formule originale du legs Jadot, permettait à son tour à la Bibliothèque royale de choisir vingt livres de sa précieuse collection d'ouvrages illustrés, du Moyen Age au début du XX^e siècle. Bien qu'il se défendît de s'intéresser aux reliures, il en possédait quelques-unes de haute valeur. C'est ainsi qu'un Grolier de style très pur se trouve maintenant à la Réserve (pl. 8). Mais toutes les pièces de cette libéralité peu nombreuse mériteraient d'être citées. On les trouvera décrites et commentées dans le catalogue que la Bibliothèque a édité en 1967.

A titre onéreux ou résultant d'une libéralité, les acquisitions ne sont qu'un aspect de l'activité d'une Réserve. La spécialisation des catalogues en est un autre. Bien que, pendant plusieurs années, il fût aidé seulement d'un huissier, Franz Schauwers parvint à établir un fichier important d'ouvrages précieux, classés par leurs imprimeurs.

meurs. A mesure que s'accrut le personnel de la section (il comporte aujourd'hui trois bibliothécaires, un commis et un nettoyeur de livres), les catalogues furent multipliés et amplifiés. Actuellement le lecteur peut consulter à la Réserve, outre le catalogue des imprimeurs, un catalogue onomastique, un catalogue par sujets pour chacune de nos deux langues nationales, et de nombreux fichiers de relieurs, de types de reliures, d'illustrateurs, de thèmes iconographiques, de marques de propriété (ex-libris, armoiries, signatures, etc.). La Réserve précieuse espère ainsi être devenue un lieu de travail commode pour ceux qui recourent à cette science auxiliaire de l'histoire qu'est la bibliographie historique du livre.

Cet article, reproduit avec l'autorisation de la Bibliothèque royale Albert I^{er}, a paru précédemment dans *Bibliothèque royale; Mémorial 1559-1969*. Bruxelles 1969, p. 213-229.

NOTES BIBLIOGRAPHIQUES

(catalogues de la Bibliothèque royale Albert I^{er} et ouvrages servant partiellement de catalogues)

- Bibliotheca Hulthemiana ou Catalogue méthodique de la riche et précieuse collection de livres et de manuscrits délaissés par M. Ch. Van Hulthem*. Gand 1836, 6 vol.
M.-F.-A.-G. CAMPBELL, Annales de la typographie néerlandaise au XV^e siècle. La Haye 1874.
Catalogue de la bibliothèque de F. J. Fétilis acquise par l'Etat belge. Bruxelles 1877.
M.-L. POLAIN, Catalogue des livres imprimés au quin-

zième siècle des bibliothèques de Belgique. Bruxelles 1932, 4 vol.

W. NIJHOFF et M. E. KRONENBERG, Nederlandsche bibliographie van 1500 tot 1540. 's-Gravenhage 1923-1966, 3 t., 7 vol.

Collection voltaïenne du comte de Launoit. Bruxelles 1955.

B. HUYS, Catalogue des imprimés musicaux des XV^e, XVI^e et XVII^e siècles [de la Bibliothèque royale], Fonds général. Bruxelles 1965.

Bibliothèque de Madame Louis Solvay. Bruxelles 1965-1968, 3 vol.

G. COLIN et M.-TH. LENGER, Vingt livres de la bibliothèque de feu Monsieur Fernand J. Nyssen. Bruxelles 1967.

E. COCKX-INDESTEIGE et G. GLORIEUX, Belgica typographica 1541-1600, I. Bibliotheca Regia Bruxellensis. Nieuwkoop 1968.

Le lecteur trouvera la description de nombreux ouvrages de la Réserve précieuse dans les catalogues d'exposition suivants :

Exposition de l'histoire de la typographie en Belgique au XV^e siècle. Bruxelles 1922.

Exposition de reliures I. Du XII^e siècle à la fin du XVI^e. II. Du XVII^e siècle à la fin du XIX^e. Bruxelles 1930-1931.

Le livre en Brabant jusqu'en 1800. Bruxelles 1935.

La bibliothèque de Marguerite d'Autriche. Bruxelles 1940.

L'impression et l'édition à Bruxelles au XVI^e siècle. Bruxelles 1942.

Exposition Thierry Martens, ± 1450-1534. Bruxelles 1950.

Trésors de la Bibliothèque royale de Belgique. Bruxelles 1958.

La Réserve précieuse. Naissance d'un département de la Bibliothèque royale. Bruxelles 1961.

Charles Van Hulthem, 1764-1832. Bruxelles 1964.

Quinze années d'acquisitions, de la pose de la première pierre à l'inauguration officielle de la Bibliothèque. Bruxelles 1969.

DIE JAHRESTAGUNG DER DEUTSCHEN BIBLIOPHILEN IN KARLSRUHE

29. Mai bis 1. Juni 1970

Wie ein Fächer, dessen Rippen aus Straßen gebildet werden, die sich im Schloßturm als Zentrum schneiden, so liegt das 1715 gegründete Karlsruhe auf alten Ansichten in der Landschaft der Rheinauen. Zweieinhalb Jahrhunderte der Entwicklung, die die fundamentale Zerstörung im Zweiten Weltkrieg wohl zu hemmen, aber nicht zu unterbinden

vermochte, haben aus dem markgräflichen Klein-Versailles eine moderne Großstadt gemacht, die zum Teil sehr behutsam die Erinnerungen an ihre Herkunft aus landesherrlicher Laune bewahrt. Wichtige Plätze und Straßenzüge sind nach den alten Vorbildern wiederaufgebaut worden, was sich auch daher rechtfertigt, daß im Zeitpunkt, als die